

## Incendie des Piguët-Dessus du 27 août 1948<sup>1</sup>



Tels étaient les Piguët-Dessus avant l'incendie de 1948, ici plutôt au début du XXe siècle. Le grand voisinage sinistré est à gauche.

Vendredi, à une heure et demie, alors que les ouvriers se rendaient au travail, le tocsin avertissait la population qu'un sinistre s'était déclaré et d'énormes volutes de fumée s'élevaient au-dessus des Piguët-Dessus.

Ce qui avait été une crainte de toujours venait de se réaliser, le feu s'était déclaré dans la longue agglomération de maisons foraines formant la plus grosse partie du hameau des Piguët-Dessus.

Les secours s'organisèrent rapidement. Le spectacle de cet immense brasier était terrible. Une foule silencieuse considérait l'accomplissement du désastre. La chaleur était telle qu'il était impossible de passer sur la route séparant le sinistre de la maison de M. Guignard surchauffée par la proximité du feu.

Les compagnies de pompiers étaient dépourvues du fait d'un cours de répétition. Une compagnie de militaires cantonnée à la Meylan participa aux secours. Une caisse de chérite et une autre de détonateurs put être retirée à temps.

La rapidité du feu fut telle qu'une après l'essentiel des bâtiments était anéanti.

---

<sup>1</sup> Le texte que nous reproduisons est probablement un article de la FAVJ paru peu après l'incendie, soit à la fin d'août 1948.

On repérait l'endroit où était suspendue la vieille enseigne du Café de la Fleur de Lys – logis à pied et à cheval – suivant l'antique formule.

« Chez Pierroton » avait donc disparu. Petite auberge au pied des bois, elle était un joli but de promenade et le centre de tout le hameau. On se montrait la porte du magasin, jadis bien connue des contrebandiers.

C'est là qu'ils venaient charger leurs ballots de tabac. Ce voisinage datait du commencement du XIX<sup>ème</sup> siècle. On sait en effet qu'en 1809 déjà, le jour de la Saint-Jean, les Piguet-Dessus avaient passé par le feu. Les habitants, qui s'étaient rendus à la fête de Chapelle-des-Bois, n'avaient retrouvé à leur retour que ruines fumantes. L'immeuble situé au vent appartenait à une famille Piguet. C'était le comptoir d'horlogerie le plus florissant de la Vallée de Joux.

L'incendie de vendredi constitue un désastre à plusieurs titres : grosses pertes pour les intéressés, disparition partielle d'une localité, anéantissement des choses et souvenirs personnes que constitue un foyer.

Il sera très difficile de déceler les causes d'un incendie comme ce dernier. La rapidité avec laquelle le feu s'est propagé constitue un obstacle sérieux pour les enquêteurs (court-circuit, imprudence, malveillance sont toutes des hypothèses gratuites).

Ce groupe comprenant 9 bâtiments appartenait à sept propriétaires différents : Mme Blanche Guignard-Reymond, Mme Irène Berney, Hoirie H.F. Reymond, M. Louis Vuilloud, M. P. Pesenti, M. J. P. Fressineau, M. D. Lecoultre. La surface bâtie était d'une superficie de 1681 m<sup>2</sup>.



Triste spectacle qu'un voisinage brûlé, et même si la vache du premier plan est prodigieusement indifférente aux ruines qui se trouvent derrière elle.



Un sinistre attire toujours les foules. Est-ce un sentiment morbide ou simplement de la commisération ?





### Chez « Pierroton »

Une petite annonce parue dans un des derniers numéros de la « Feuille » témoignait une fois de plus de la désertion du vallon supérieur de la commune du Chenit. En effet, la fermeture de l'établissement de la « Fleur-de-Lys » y était annoncée sans fleurs ni couronnes.

Cet événement mineur permet aux témoins du début de ce siècle de retourner dans le jardin fleuri de leur enfance, pour utiliser une image de l'écrivain français Guéhenno.

Il y a une soixantaine d'années en effet, le café de la Fleurs-de-Lys était le seul survivant de ce type de commerce aux Piguets-Dessus, qui en avait compté jusqu'à trois.

Cependant, pour les habitués, on n'employait point le nom de l'enseigne parlante suspendue au-dessus de la porte du café. On disait plus familièrement, cet après-midi nous irons jusque « Chez Pierroton ».

L'automobile n'avait pas encore perturbé les relations entre les hommes ; les routes poussiéreuses demeuraient le fief des piétons.

Tant pour les gens du Brassus que pour ceux du Sentier, « Chez Pierroton » était un but de promenade, surtout au premier printemps où à l'arrière-automne, lorsque les crocus ou les colchiques lançaient leurs petites flammes dans le vert des prés.

Les promeneurs prenaient place

dans la salle à boire enfumée. On y trouvait les habitants du coin, et Mme Blanche, toujours vive, y exerçait une autorité indiscutée.

La coutume était aussi d'y aller déguster, les soirs d'hiver, la « fraîche » maison dans la salle rustique de l'étage.

Le dimanche, les enfants pouvaient, en passant par la chambre familiale, se rendre à la boutique. Elle sentait bon le tabac. Une porte dérobée permettait aux contrebandiers de gagner hâtivement la forêt toute proche. Et ces enfants demandaient pour « un sou de caramels »...

Tout le voisinage, dont faisait partie le café de « Chez Pierroton », disparut dans un incendie qui éclatait dans l'après-midi du 28 août 1948.

Ce désastre marquait incontestablement le commencement de la fin d'une époque. L'usage de l'automobile a fait disparaître celui des promenades dominicales en famille et l'« Instrum » cesse de venir donner des concerts estivaux aux Piguets-Dessus.

L'apauvrissement social du vallon qui va de la Vuarraz à la Combe du Moussillon se poursuit. Jusqu'au jour peut-être où la poésie des pâturages et des forêts de notre pays fascinera à nouveau une population lasse du bruit.

Géo.

FAVJ du 17 janvier 1973

27 août. *Le Chenit, Piguet-Dessus.* Un violent incendie se déclarait peu après 13 heures dans un rural du hameau des Piguet-Dessus, à la Vallée de Joux. Une heure plus tard, le feu avait gagné un bloc de 9 bâtiments contigus s'étendant sur une longueur de 90 mètres.

Ce sinistre, qui prit une grande ampleur, fut favorisé par l'absence de murs mitoyens entre les immeubles et un malheureux concours de circonstances qui a entravé les travaux d'extinction. Le hameau, distant de 2 kilomètres du Sentier et du Brassus, ne possédait que deux puits à la disposition des pompiers, qui ne purent intervenir immédiatement. En outre, une partie des sapeurs-pompiers de la commune, dont le commandant, participaient à un cours de répétition.

La cause du sinistre n'a pas pu être établie avec certitude. Il est à remarquer que le même hameau avait déjà été détruit par le feu en 1809.

Les indemnités immobilières se sont élevées à fr. 319 010.—, les indemnités mobilières à fr. 131 702.—.

Berney, Assurance cantonale vaudoise contre l'incendie, 1950.